Nous avons retiré nos 3 enfants de l'école publique… A présent c'est l'école à la maison

écrit par Mathurin Cordier | 22 mai 2017

Nous sommes une famille avec 3 enfants de 9, 11 et 13 ans. Nous avons retiré nos enfants de l'école publique il y a 5 ans quand nos enfants étaient au tout début de leur GS, CE1 et CM1. Je voudrais partager avec vous notre expérience de l'école à la maison en remerciant au passage Christine TASIN qui nous donne la possibilité de le faire sur Resistance Républicaine. Au demeurant, faire l'école à la maison est un acte de résistance en soi, même si le moteur premier est le bien de nos enfants.

Genèse

Il y a 5 ans, peu de temps avant l'élection de Hollande, j'ai lu deux ouvrages de M. Nemo qui ont commencé à m'ouvrir les yeux sur la réalité de l'EN et les sources de ses problèmes. Je recommande la lecture de ces deux livres : « *la régression intellectuelle de la France* » et « *les deux républiques* ». Quand Vincent Peillon a été nommé ministre, j'ai voulu connaitre le personnage et j'ai découvert très rapidement son projet franc-maçonnique. L'été est venu et la rentrée s'en est suivie. J'étais stupéfait de constater dans les programmes scolaires de mes enfants tout ce qui était décrit par Philippe Nemo. J'en voyais aussi les conséquences. Déconstruction historique, pertes de repères, apprentissage catastrophique de la lecture. Pire, je savais maintenant que non seulement les méthodes étaient catastrophiques pour les enfants mais qu'elles répondaient à un but. Détruire l'individu et notre société

bimillénaire pour créer un Homme nouveau libéré car arraché de ***tous les déterminismes, familial, ethnique, social, intellectuel (Peillon).***

Après les vacances de Toussaint, nous avons retiré les enfants de l'école. Ce n'est pas facile de faire ce choix. Il faut qu'une personne soit consacrée à plein temps à cela. Cela veut dire renoncer à un travail rémunéré, à des loisirs, à plus de confort matériel. Vous n'avez que très peu, voire aucune aide extérieure.

Il y a deux choix possibles :

L'IEF (instruction en famille)'instruction en famille, qui vous laisse carte blanche en tout, dans la mesure où vous avez une obligation de résultat par l'accession au socle officiel commun de connaissance à l'âge de 16 ans. L'IEF est moins chère bien évidemment et dans ce régime vos enfants sont déscolarisés.

Le régime de l'école par correspondance. L'école par correspondance à l'avantage de vous fournir la matière, les manuels, des devoirs corrigés, des bulletins, un suivi pédagogique et une véritable inscription dans une école.

Nous avons choisi de ne pas réinventer la roue et avons opté pour le régime de l'école par correspondance hors-contrat qui fournit tout le matériel, tout cela est très précieux quand il y a 3 enfants mais cela à un coût. Le rôle des parents consiste à répéter les cours. L'IEF est moins chère bien évidemment et dans ce régime vos enfants sont déscolarisés. Dans le régime de l'instruction par correspondance, vos enfants sont scolarisés. La différence est de taille, j'y reviendrai. Nous avons choisi le hors-contrat pour son indépendance vis-à-vis des programmes de l'EN. Il faut être conséquent.

Pour nous, le bien de nos enfants était de les retirer de l'école car celle-ci n'était pas apte à les instruire à nos

yeux. N’allez pas croire que notre démarche s’est faite sans réticences. Nous avions conscience des sacrifices à faire. Mais nous avons découvert au moment de passer à l’acte que nous nous sentions comme coupables de le faire. Etrange malaise à vivre quand il a fallu annoncer le retrait des enfants au directeur et aux maîtresses. Ce n’est pas facile de sortir du giron de l’EN et le personnel ne s’est pas privé de nous accuser de faire du tort à nos enfants. Nous étions par contre agréablement surpris de la réaction de beaucoup de parents qui comprenaient et qui l’auraient fait s’ils avaient pu. Nous avons découvert à la même occasion que nous sortions d’un automatisme inconscient : nous trouvions normal jusqu’alors que l’Etat s’occupe de tout pour nous. Nous avons appris une autre démarche qui est la suivante : *étant responsables de l’instruction de nos enfants, la question désormais est : à quelle structure pouvons-nous déléguer cette tâche* ? Ce n’est plus la même chose.

Notre parcours sur les 5 dernières années

Nous sommes restés jusqu’à présent en cours par correspondance, convaincus que cette solution était la meilleure pour nous. Nous avons çà et là changé d’organismes pour coller davantage aux besoins de chacun de nos enfants. Nous ne regrettons pas notre d’école par correspondance et nos enfants non plus.

La charge de travail a augmenté avec le temps, passage au collège oblige, mais elle a été en partie comblée par une prise d’autonomie des enfants.

On parle souvent du problème de sociabilisation pour les enfants qui suivent une scolarisation comme celle-là. Je peux dire que c’est une fable. J’avais étudié la question à l’époque en regardant les retours d’expérience du côté des anglos-saxons qui pratiquent l’école à la maison depuis plus

longtemps que nous et leur retour était très positif. Ils soulignaient même que les enfants du « homeschooling » étaient plus éveillés et sociables que les autres. Je peux le confirmer à présent. Mes enfants ont échappé au rouleau compresseur conformiste et nivelant à la baisse qui règne dans les collèges.

Ma fille ainée est maintenant en 4e. Elle rejoindra le lycée en présentiel. Mon deuxième est en 6e et mon troisième à cheval entre le CM1 et le CM2.

Les relations avec l'éducation nationale

Tous les ans, le rectorat dont nous dépendons nous assimile au régime de l'instruction en famille (IEF) et nous demande de leur faire une déclaration dans ce sens. Nous leur répondons tous les ans que nos enfants ne sont pas sous ce régime mais qu'ils sont inscrits dans des écoles hors contrat dont les cours se font par correspondance. Tous les ans, le rectorat fait mine de ne pas saisir la différence et veut nous imposer le contrôle de l'inspecteur. Les circulaires de l'EN interprètent la Loi et les rectorats suivent les circulaires. L'Education Nationale assimile le régime de l'IEF avec le régime du cours par correspondance. Or, si la Loi est claire sur l'obligation du contrôle de l'inspecteur pour l'IEF, elle ne l'est pas du tout pour le régime du cours par correspondance.

Tous les ans nous échangeons de nombreux courriers avec l'inspection et nous avons jusqu'à présent pu éviter le contrôle. Toutefois, nous constatons depuis l'an dernier un durcissement sur le ton et cette année particulièrement. Nous sommes maintenant menacés de blocage au contrôle et il reste deux mois d'école.

Sur la forme, nous ne serions pas spécialement opposés à ce contrôle. Après tout, avoir un avis extérieur sur la progression scolaire de nos enfants est toujours appréciable. Et il ne faut pas voir de la mauvaise intention partout. Cependant, il ne faut pas tomber dans l'irénisme. Car sur le fond, la réalité est que le corps d'inspecteurs est le fer de lance de la mise en œuvre de la doctrine du ministère. Que beaucoup d'entre eux sont des francs-maçons et des progressistes. Que l'idéologie qui les anime n'a pas pour vocation l'enseignement et le bien de l'enfant mais la rééducation selon les normes en vigueur dans les think-tank progressistes.

Nous refusons donc ce contrôle car les inspecteurs sont juges et parties. Leur avis seul suffit à obliger les parents à remettre leurs enfants dans le système. C'est d'ailleurs bien ce qui les dérange. Quelle horreur ! Que des enfants puissent échapper à l'école de la république ? Or cette école n'instruit plus, elle éduque ! Elle remplace les parents qui sont les véritables éducateurs. Et elle éduque selon un projet bien défini et bien décrit par de nombreux écrivains ou essayistes. Non, nous ne voulons pas cette épée de Damoclès.

Conclusion

Nous sommes donc entrés en résistance malgré nous. Nous n'avons pas désigné d'ennemi. Nous sommes juste des parents qui essayent d'être responsables et qui veulent enseigner et éduquer leurs enfants selon certaines méthodes et valeurs qui ont fait la grandeur de notre civilisation occidentale. Mais un système tyrannique nous a désigné comme ennemi.

Il vous a désigné comme ennemi vous tous qui ne pensez pas comme lui !

Je vous ai écrit ceci pour sensibiliser les parents et chacun d'entre nous sur l'importance de la transmission si nous voulons un avenir libre.

Il nous faut s’organiser, créer des liens, résister ensemble. C’est pourquoi je souhaite aussi relancer les résistants qui voudraient et pourraient aider pratiquement les familles comme les nôtres. Toute aide est appréciée. Je pense à des aides ponctuelles relatives à l’enseignement (de révision, aide au devoir, points de compréhension difficiles, etc…)

mathurin.cordier@protonmail.com